



Le collectif de mentors

Les mentors de l'IRIF sont actuellement :

Valérie Berthé

Sandrine Cadet

Sylvie Corteel

Enrica Duchi

Pierre Fraigniaud

Amélie Gheerbrant

Delia Kesner

Frédéric Magniez

Michele Pagani

Christine Tasson

Brigitte Vallée



La personne en charge de mon mentorat a été très encourageante et m'a fourni de nombreuses ressources externes sur les parcours professionnels.

J'ai également beaucoup apprécié de discuter de questions plus générales et de découvrir son expérience sur la manière de gérer les problèmes de société dans le milieu universitaire. ”



Comment bénéficier du programme de mentorat ?

Si vous souhaitez bénéficier du programme de mentorat, vous pouvez :

- Soit écrire à l'adresse générique du collectif mentors@irif.fr
- Soit contacter directement une personne spécifique de ce collectif



Vous serez alors mis en rapport avec un membre de ce collectif pour une **première série de réunions** qui permettront d'identifier vos besoins, de vous expliquer les détails de la procédure type de mentorat, et de vous aiguiller vers la **personne mentor** la plus adaptée à vos besoins.



www.irif.fr/intranet/mentorat

LE PROGRAMME DE MENTORAT DE L'IRIF

Qu'est-ce que le mentorat ?

Le mentorat permet et organise le dialogue entre deux personnes, une personne mentorée et une personne mentor.

Il vise à aider la personne mentorée dans son cadre de travail, autour des aspects professionnels, mais peut aussi aborder d'autres aspects, liés en particulier au développement individuel.

Le mentorat se conçoit dans un cadre souple et s'adapte aux besoins de la personne mentorée.



INSTITUT
DE RECHERCHE
EN INFORMATIQUE
FONDAMENTALE

À qui s'adresse le mentorat ?

Le programme de mentorat de l'IRIF s'adresse à tous les membres de l'IRIF qui souhaiteront en bénéficier. Il cible tout particulièrement les personnes qui sont confrontées à de nouvelles situations : ce sont les nouveaux arrivants au laboratoire, dans le cadre de leur nouvelle affectation, mais ce sont aussi les membres déjà présents au laboratoire qui évoluent dans leurs fonctions ou leurs responsabilités.

Ceci inclut en particulier :

- Les doctorant·e·s et post-doctorant·e·s
- Les nouveaux membres permanents de l'IRIF (nouveaux chercheurs et chercheuses – nouveaux maîtres et maîtresses de conférences – nouveaux professeur·e·s) surtout s'ils viennent de l'étranger
- Les nouveaux responsables d'équipe thématique



Sur quels sujets le mentorat peut-il aider ?

Les sujets abordés dans le cadre du mentorat peuvent être extrêmement divers, et inclure, de manière non exhaustive :

- ✓ L'environnement de travail ;
- ✓ La réflexion sur le projet professionnel
- ✓ La communication sur les résultats des travaux scientifiques ;
- ✓ L'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle ;
- ✓ L'organisation du travail ;
- ✓ La santé au travail ;
- ✓ L'évolution de carrière etc. ...

Le mentorat peut également offrir un cadre de discussion sur des sujets très variés tels que :

- ✓ Les conflits humains ;
- ✓ La démotivation au travail ;
- ✓ Le manque de confiance en soi ;
- ✓ Le manque de reconnaissance etc. ...

Il permet aussi d'aborder des sujets plus techniques et plus strictement professionnels tels que :

- ✓ L'écriture de dossiers ;
- ✓ La préparation de présentations orales ;
- ✓ Le montage de projets.

“

Le programme de mentorat de l'IRIF apporte un soutien bienvenu autant en début de carrière qu'au cours des étapes cruciales de la vie professionnelle telles que la reprise d'activité, la préparation d'une HDR ou encore une prise de responsabilités.

”

“

J'ai rejoint le programme de mentorat au milieu de ma thèse et j'aurai souhaité l'avoir commencé plus tôt. Je ne regrette absolument pas d'avoir suivi ce programme et j'en suis totalement satisfaite. Les discussions avec la personne en charge de mon mentorat et ses conseils m'ont permis de mieux gérer l'organisation de mon travail, gérer mes émotions et le manque de confiance en moi, mais aussi de se savoir compris et écouté.

”